

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **66 (1957)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VOTRE CROIX-ROUGE

Assemblée des délégués

L'assemblée générale des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Zurich les 1^{er} et 2 juin prochains.

*

Réunion des présidents

Les conférences régionales de printemps des présidents des sections de la Croix-Rouge suisse auront lieu aux dates et lieux suivants:

- Pour la Suisse romande: à Lausanne le dimanche 24 mars;
- Pour la Suisse italienne: à Bellinzone le jeudi 21 mars;
- Pour la Suisse alémanique: à Zurich le dimanche 17 mars.

*

SECRETARIAT CENTRAL

Une réunion d'information pour les secrétaires des sections

Le secrétariat central a organisé, les 6 et 7 février, une réunion d'information pour les secrétaires permanents des sections de la Croix-Rouge suisse.

*

Un deuil au Secrétariat de la Croix-Rouge suisse

Le 3 janvier, est décédé à Berne M. Fritz Rahmen qui assumait depuis huit ans une grande part des tâches administratives de notre revue. Agriculteur, M. Rahmen avait dû en raison d'une grave maladie abandonner son domaine et s'était consacré à ce travail à la Croix-Rouge suisse. Il a supporté sa longue souffrance avec une vaillance et une égalité d'humeur remarquables. Nous prions Mme Rahmen et ses deux enfants de croire à l'assurance de notre très profonde sympathie.

*

L'AIDE A LA HONGRIE



A Andau, le village qui a vu passer 55 000 réfugiés. — Epuisés, de nouveaux fugitifs dorment sur la paille.

Une conférence

Le 17 janvier, une conférence a réuni au siège de la Croix-Rouge suisse à Berne les représentants de la police fédérale, de l'administration des finances et du Service territorial et le docteur Käser, médecin en chef de la Croix-Rouge. M. H. Haug, secrétaire central et M. E. Schenkel. On a examiné au cours de cet entretien différents problèmes posés par l'accueil des réfugiés hongrois.

*

La Croix-Rouge suisse communique

Le 23 janvier, la Croix-Rouge suisse publiait le communiqué suivant sur l'aide apportée par la Suisse aux réfugiés hongrois:

A la demande de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse s'est déclarée prête à mettre sur pied, dès fin janvier, une équipe d'assistance au camp de réfugiés de Haid près de Linz, en Autriche. De leur côté, les deux équipes parties à fin décembre pour les camps de réfugiés d'Eisenstadt et de l'Hôpital Rothschild à Vienne, poursuivent leur activité jusqu'à nouvel avis.

Les envois de matériel expédiés jusqu'ici par les soins de la Croix-Rouge suisse, en faveur des camps de réfugiés en Autriche et de la population hongroise atteignent un poids de 1418 tonnes et une valeur de 2 millions de francs. Comme par le passé, la distribution des dons destinés à la population hongroise s'effectue sous le contrôle très strict du Comité International de la Croix-Rouge, dont les collaborateurs sont tous ressortissants suisses.

*

L'intégration des quelque 10 000 réfugiés hongrois accueillis en Suisse fait des progrès rapides. En date du 22 janvier, il ne se trouvait plus que 75 réfugiés dans les homes de la Croix-Rouge suisses et 1528 dans les casernes et à l'Établissement sanitaire militaire de La Lenk. L'intégration des réfugiés aptes au travail sera vraisemblablement terminée à fin janvier.

*

La collecte pour la Hongrie

Dans sa séance du 31 janvier, la Direction de la Croix-Rouge suisse a pris connaissance avec gratitude du résultat de la collecte organisée en faveur de l'aide à la Hongrie, dont le montant a maintenant dépassé 6,5 millions de francs. D'entente avec les autorités fédérales, la Direction approuva les mesures déjà prises ainsi que le plan de répartition des sommes recueillies au profit des diverses actions entreprises.

C'est ainsi que, en tenant compte des dépenses déjà engagées, une somme de 3 150 000 francs est destinée à l'accueil de réfugiés hongrois en Suisse. Les frais de l'hébergement provisoire et de l'aide transitoire jusqu'à l'intégration définitive représentent environ deux tiers de ce montant, un million de francs étant réservé à l'aide future et durable en faveur de réfugiés âgés et malades, ainsi que des jeunes gens.

500 000 francs sont consacrés à l'aide aux réfugiés hongrois en Autriche, dans le cadre du programme de secours adopté par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en faveur de 40 000 réfugiés. Ces fonds sont utilisés pour l'envoi de vivres, de médicaments et de vêtements, ainsi qu'à l'entretien d'équipes suisses d'assistance dans les camps de réfugiés en Autriche.

Une somme de deux millions de francs doit permettre à la Croix-Rouge suisse de participer à l'œuvre

de secours entreprise par le Comité international de la Croix-Rouge en faveur de la population hongroise. En plus des dépenses déjà engagées de 600 000 francs environ, la Direction approuva l'octroi d'un crédit de 500 000 francs destiné à la confection immédiate de 50 000 colis de vivres qui devront être distribués en février déjà, à la population nécessiteuse de Budapest.

Le solde encore disponible sera réparti plus tard au profit des trois actions en cours. Une relativement faible part de la collecte servira à la couverture des frais nécessités, en particulier par l'organisation du transport des réfugiés en Suisse, du triage, de l'emballage et de l'expédition des dons en nature pour une valeur d'environ 7 millions de francs.

SECOURS AUX ENFANTS

La commission du Secours aux enfants a approuvé, dans sa séance du 12 décembre, les crédits suivants:

Parrainages d'enfants suisses	Fr.
Achat de 200 lits complets	60 000.—
Literie complémentaire (couvertures, etc.)	15 000.—
Enfants réfugiés accueillis en Suisse	
Vêtements pour enfants réfugiés accueillis en Suisse par des familles ou dans des homes	15 000.—
Parrainages d'enfants réfugiés en Allemagne	
Literie, vêtements, étoffe, souliers, etc. pour les parrainages individuels ou collectifs	60 000.—
Parrainages d'enfants réfugiés en Autriche	
Literie, vêtements, souliers, etc. pour parrainages individuels en Autriche	20 000.—



La cantine de la Croix-Rouge à Andau est ouverte nuit et jour.

(Photos LICROSS)

L'accueil des jeunes Hongrois

Une cinquantaine d'enfants hongrois âgés de moins de seize ans et provenant des camps suisses d'hébergement ont été accueillis dans trois homes ouverts à leur intention par la Croix-Rouge suisse à Chamby-sur-Montreux (Institut Mont-Riant), à Walkringen (Ferienheim der Stadt Thun) et à Hausen-sur-l'Albis (Privatkinderheim im Brunntal). Les parrainages souscrits en faveur d'enfants hongrois seront utilisés premièrement en faveur de ces maisons et de leurs pensionnaires auxquels la Croix-Rouge suisse va s'efforcer de trouver des foyers et de donner un métier.

*

Le 15 février

A partir du 15 février, les réfugiés accueillis en Suisse — à l'exception des enfants de moins de 16 ans — ont été repris en charge entièrement par les diverses œuvres confessionnelles ou laïques groupées sous l'égide de la Centrale suisse d'aide aux réfugiés dont le siège est à Zurich. Ce sont les œuvres suivantes: Entraide protestante, Caritas, Entraide ouvrière, Entraide israélienne, Service social chrétien.

*

Parrainages de vieillards en Autriche

Couvertures de laine, draps, café et sucre pour réfugiés âgés en Autriche 12 000.—

Parrainages d'enfants grecs

Vêtements, chaussures, linge, laine destinés aux enfants du nord de la Grèce 35 000.—

Travaux de réfection de 66 maisons d'habitation de familles secourues et achat de chèvres 38 000.—

Vivres et couchettes pour les familles nombreuses dans le besoin et lits pour la maison des écoliers de Kozani 27 000.—

Préventorium de Mikrocastro pour enfants grecs

Frais de réfection et entretien du préventorium 100 000.—

*

TRANSFUSION SANGUINE

Le Comité central a accordé, sur proposition de la Direction du centre de transfusion, des crédits d'un montant de 9300 francs au service de transfusion sanguine pour l'achat de 50 harasses d'aluminium destinés à recevoir les flacons de sang ainsi que pour l'extension du service de fractionnement.

*

Le docteur Meiner, de Wald, s'est retiré de ses fonctions de médecin du centre de transfusion de la section de Zurich-Oberland; le docteur C. Maier, de Stäfa, médecin en chef de l'hôpital de district de Mannedorf, a été nommé à ce poste.

La section zuricoise de l'Automobile-Club, forte de 80 000 membres, a commencé une campagne pour faire adjoindre au permis de conduire une feuille contenant des prescriptions en cas d'accident et l'indication du groupe sanguin et du facteur rhésus de chaque titulaire.

INFIRMIERES

« Face à la vie »

Le film réalisé par la Croix-Rouge suisse avec l'appui financier des cantons, Face à la vie, et consacré à montrer les études des jeunes infirmières et les voies qui s'ouvrent devant elles, leur diplôme obtenu, à été présenté à Genève au « Cinébrief » dès le 31 janvier et jusqu'au 14 février, il a obtenu un vif succès.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Un album scolaire

Signalons le nouvel album que les écoliers d'un petit village vaudois, Bursins, ont préparé pour leurs lointains camarades de Bogotà, en Colombie, en réponse à celui qu'ils ont reçu. La présentation en est des mieux réussies. La page qui résume en 2 images, 1 schéma, 1 carte et quelques exemples rapides les leçons du jour, celle qui montre l'activité des « juniors », celle qui est consacrée — avec échantillons à l'appui — au vignoble et à la lutte contre les maladies de la vigne témoignent d'une ingéniosité et d'un goût dont nous sommes heureux de féliciter les auteurs.

Une brochure

L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F. A. O.) a édité une brochure, « La forêt et l'enfant », qui mérite d'être signalée. Elle rappelle que le respect des arbres est d'une importance vitale pour les hommes et que le rôle de la végétation arborescente est essentiel dans l'économie bien comprise d'un pays. Elle le fait de façon fort heureuse et compréhensible à chacun. Nous sommes heureux d'en reproduire quelques passages que vous trouverez plus loin.

Un journal de classe

On avait cité déjà ici, voilà quelques années, le petit journal du groupe de « juniors » de l'école de Cointrin (Genève), classe de M. Pierrehumbert. Il continue de

paraître et son numéro de Noël 1956 illustré de lins d'une vraie qualité artistique méritait que l'on rappelât l'existence de ce « vieux » journal qui a été vendu, cette fois-ci, au bénéfice des réfugiés hongrois.

TIMBRES-POSTE CROIX-ROUGE

Algérie

Deux timbres avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge seront émis en Algérie au début d'avril

12 fr.+3 Fr. Fennec, dessin et gravure de Ch. Mazelin
15 fr.+5 Fr. Cigogne, dessin et gravure de Ch. Mazelin

Ces timbres seront mis en vente anticipée le 6 avril à l'occasion d'une exposition de timbres croix-rouge organisée par la Croix-Rouge française à Alger. Un cachet spécial portant les indications « Algérie - Croix-Rouge française — Alger 6 avril 1957 » affranchira les timbres vendus au bureau spécial ouvert à l'exposition.

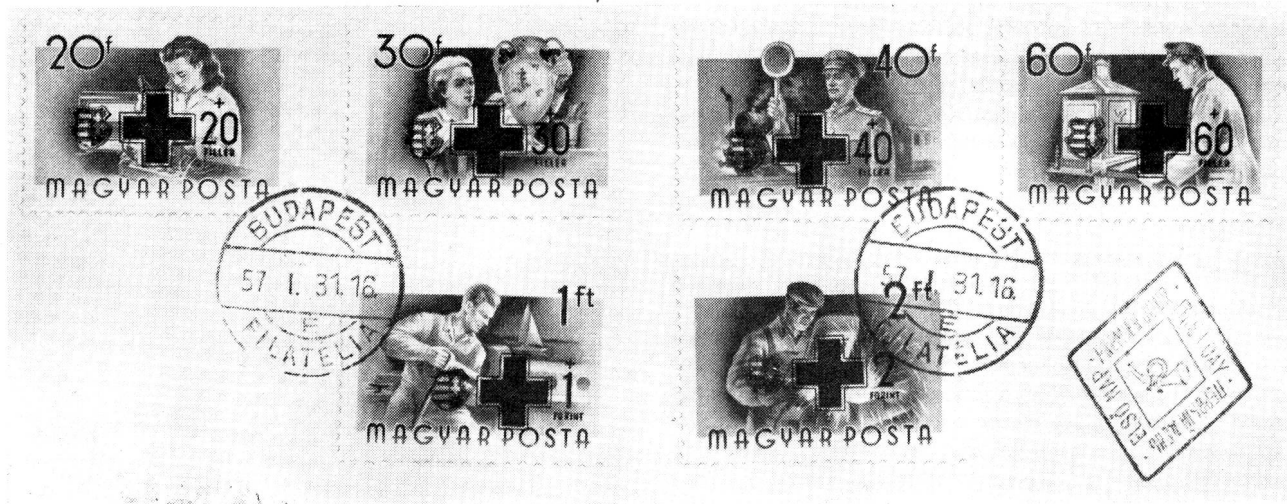
Deux cartes-souvenir reprenant les motifs des deux timbres avec la mention « Edité par la Croix-Rouge française en Algérie » (tirage limité à 2000 exemplaires) et une enveloppe « premier jour » (tirage 1500) seront également mises en vente. On peut souscrire à cette émission en envoyant le montant de sa commande à la Délégation générale en Algérie de la Croix-Rouge française, 2, rue Théophile-Bressy à Alger (l'enveloppe affranchie des deux timbres fr. 120.—, le jeu des deux cartes affranchies fr. 120.—, règlement par compte de chèque postal 41562 à Alger).

Hongrie

Les postes hongroises ont émis le 31 janvier une série de timbres avec surcharge au bénéfice de la Croix-Rouge. Les timbres représentant divers métiers, émis en 1955, ont été surchargés d'une croix rouge, d'un écusson hongrois et du supplément perçu.

1957	20 filler + 20 f.	vert olive, radio-technicienne, surcharge rouge
	30 filler + 30 f.	rouge, céramiste
	40 filler + 40 f.	brun, employé des chemins de fer
	60 filler + 60 f.	rouge, fonctionnaire postal
	1 forint + 1 ft.	bleu, métallurgiste
	2 forint + 2 ft.	carmin, mineur.

Une oblitération « premier jour » a été apposée à Budapest le 31 janvier.



Les nouveaux timbres croix-rouge hongrois.

Pour les « juniors »

LE RESPECT DES ARBRES

...Vous qui savez, vous qui avez mesuré le prix d'un arbre, le temps qu'une forêt met pour croître, vous devez empêcher votre camarade d'école ou de colonie de vacances d'exercer des déprédations stupides du genre de celles-ci: graver son nom sur l'écorce d'un arbre, décortiquer le tronc d'un bouleau, couper un arbre, briser une branche, casser un bourgeon, spécialement le bourgeon terminal d'un jeune conifère, arracher de jeunes plants soit artificiels soit naturels, camper n'importe où, salir la forêt en abandonnant papiers gras et déchets de repas. Le feu et le pâturage, des chèvres notamment, causent souvent aux forêts, des ravages irréparables. Fait-on chez nous assez attention à ces incendies qui mettent en péril si souvent nos plantations? Dans beaucoup de pays, l'attention des touristes est attirée par des panneaux signalisateurs sur la gravité des incendies de forêts. Si jeune soit-il, l'ami des arbres respecte ces consignes et les fait respecter.

Mais l'importance de la cause forestière ne mérite-t-elle pas un effort particulier, une sorte d'engagement dont les résultats positifs feront contrepoids à sa méconnaissance par tant de gens qui croient être informés de tout, de tout ce qui est à court terme. Un inspecteur des Eaux et Forêts français l'écrivait en 1911: « En faisant de chaque enfant un ami des bois, l'instituteur facilitera la tâche, aujourd'hui si ingrate, du forestier, il préparera les lois de demain. » Les moyens d'engagement personnel sont divers et sont, dans une large mesure, dans les mains de l'instituteur. Un des premiers consiste dans la création de sociétés forestières scolaires, contribuant en tout ou partie à l'entretien d'une pépinière, et à des reboisements avec les plants obtenus. L'initiative ne peut sans doute se développer harmonieusement que dans le cadre communal, ou avec le concours de propriétaires forestiers. Mais partout où elle est possible, elle est enrichissante à un degré exceptionnel.

Je pense qu'avoir semé une fois dans sa vie des faines, c'est-à-dire des graines de hêtre, être demeuré dans l'attente de leur germination, avoir assisté au déploiement soudain de leurs deux larges cotylédons, puis au développement de la tigelle et des premières feuilles, et enfin, avoir comparé ce « bébé d'arbre » avec le gros foyard voisin, je pense que cela constitue une leçon de choses aussi merveilleuse que vraie, compréhensible pour les garçons et les filles de tous les pays du monde...

On peut faire mieux encore, tout au moins à l'école rurale. Quelques-uns des jeunes arbres élevés dans la pépinière de l'école peuvent être plantés sur un terrain en friche que la commune ou un propriétaire généreux auront mis à disposition. Une petite parcelle de forêt déjà existante peut même être spécialement consacrée aux enfants de l'école. Sous la direction de leurs maîtres, et avec l'aide des forestiers, c'est eux-mêmes qui prendront soin et décideront ou effectueront les travaux qui amélioreront sa constitution et sa production. Les revenus pourraient en recevoir une destination spéciale, d'intérêt particulier pour l'école. Elle servirait enfin de cadre non seulement à des récréations ou à des promenades, mais à l'enseignement pratique et direct de nombreux éléments des programmes scolaires: sciences naturelles, géographie, arithmétique.

En Amérique du Nord comme du Sud, de nombreuses écoles possèdent aujourd'hui « leur » forêt. Et

pourquoi ne pas fêter chaque an une « Fête de l'arbre » comme la grave Division des forêts de l'ONU l'a recommandé et demandé elle-même aux gouvernements de toutes les nations?

Pour avoir saccagé impitoyablement les forêts qui la couvraient, l'homme a trop souvent transformé la terre où il s'établissait en un désert. Même chez nous, n'a-t-on point sacrifié trop souvent beaucoup d'arbres à des besoins de gain immédiat? La forêt est pourtant le « bouclier de la terre », c'est elle qui freine l'érosion des torrents de montagne, régularise le débit des cours d'eau et des sources, apaise et brise les vents et peut atténuer les variations de climat. Le labourage et le pâturage ne sont pas les seules richesses que la terre offre à l'homme, il faut savoir garder un équilibre indispensable entre les trois grandes cultures: le champ, la forêt et le pâturage.

(D'après *La forêt et l'enfant*,
brochure de la F. A. O.)

*

La chimie aura-t-elle le dernier mot?

LA RESISTANCE DES INSECTES AUX INSECTICIDES

Une intéressante étude parue dans la *Chronique de l'Organisation mondiale de la santé* (décembre 1956) montre que la résistance aux insecticides se manifeste chaque année dans un nombre croissant d'espèces dangereuses pour la santé publique. Les craintes manifestées en 1953 se révèlent hélas exactes, l'apparition de cette résistance peut venir compromettre les efforts entrepris pour détruire les insectes vecteurs de maladies.

Les *anophèles* qui transmettent le paludisme ne présentaient, d'après les rapports de 1953, qu'une assez faible résistance; le rapport du comité d'experts constate en 1956 que la résistance existe chez quatre espèces d'anophèles en tous cas. En certains points de la côte de Java, le DDT a cessé d'être efficace contre l'*Anophèles sundaicus* et a dû être remplacé par la dieldrine. En Grèce, l'*Anophèles sacharovi* n'est plus détruit par les pulvérisations de DDT dans les habitations ni par celles d'HCH et de chlordane. Un autre anophèle résiste actuellement au DDT en Arabie Saoudite tandis que l'*Anophèles Gambiae*, dans le nord de la Nigérie, est fréquemment devenu résistant à la dieldrine.

D'autres insectes vecteurs de graves maladies présentent le même phénomène. A la Trinité, des larves d'*Aedes egyptii* se montrent mille fois plus résistantes au DDT que jadis, le DDT a également perdu son efficacité en plusieurs îles des Antilles et dans des régions du Venezuela. Le principal vecteur de l'encéphalite en Californie, le *Culex tarsalis*, se révèle également résistant, il en est de même à la Réunion, à Delhi, en Malaisie, en Amérique du Sud. Des *poux du corps* présentent le même phénomène dans bien des régions méditerranéennes comme en Union Sud-Africaine, au Japon et en Amérique du Sud comme sur une large bande traversant tout le continent africain. La *punaise des lits*, *Cimex lectularius*, semble marquer une pareille résistance au DDT tandis que la *blatte* résiste actuellement au chlordane dans bon nombre de villes nord-américaines. Quant à la *mouche domestique*, ajoute le rapport, on note maintenant les endroits où elle n'est pas devenue résistante aux hydrocarbures, soit surtout le Japon, la Corée, l'Angleterre et l'Allemagne du sud. Ailleurs on a renoncé à employer les insecticides chlorés contre les mouches.

Comment poursuivre malgré tout la lutte contre les insectes qui véhiculent de redoutables maladies? En étudiant soigneusement le problème de la résistance, on parvient à déterminer souvent que certains insectes résistants à telle substance restent sensibles à d'autres. On utilisera donc des insecticides de substitution, l'on « réactivera » également le DDT pour venir à bout des souches résistantes; l'on utilisera également pour remplacer le DDT des composés organo-phosphorés, mais il semble déjà qu'une résistance puisse naître également à l'endroit de ces produits.

Il importe plus encore de connaître exactement comment et pourquoi cette résistance se produit, de découvrir sa physiologie en l'étudiant en laboratoire et dans la nature. Cela permettra peut-être de trouver un moyen de l'éviter.

LA CROIX-ROUGE ET LE CONFLIT D'EGYPTE

L'aide aux Arabes dans la région de Gaza

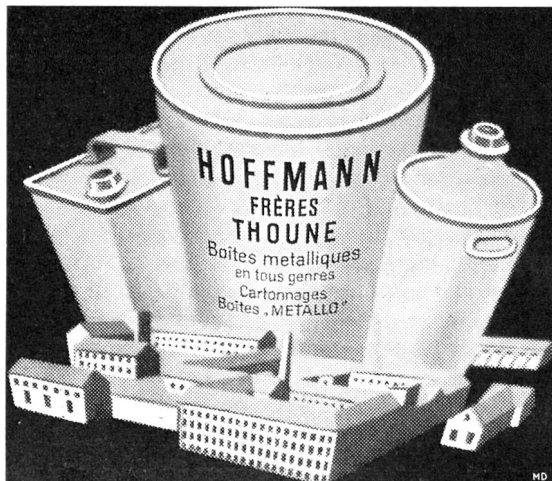
Le docteur L. Gaillard, délégué du C. I. C. R., a poursuivi en janvier ses visites dans la région de Gaza encore occupée par les troupes israéliennes. Les réfugiés arabes de Palestine habitant la ville de Rafah continuent de recevoir normalement l'aide des Nations Unies et la population autochtone est traitée humainement par les autorités d'occupation. Les 600 civils égyptiens de Rafah sont en liberté dans la ville, mais des mesures ont dû être prises pour suppléer à l'insuffisance de leur ravitaillement. En accord avec leurs représentants et l'autorité militaire israélienne, le docteur Gaillard a pu leur distribuer au début de janvier 15 tonnes de farine et des provisions de lait et d'œufs en poudre

pour trois semaines. Ces secours provenaient en partie directement de Genève, une autre part avait pu être achetée sur place par le C. I. C. R.

*

Rapatriement des Juifs apatrides

Le 21 janvier également, huit cent seize Juifs apatrides obligés de quitter l'Egypte partaient d'Alexandrie sur le vapeur égyptien « Misr ». Plus de 600 d'entre eux devaient débarquer au Pirée, les autres se rendaient à Naples. Ils étaient accompagnés, comme les quelque mille réfugiés du premier convoi parti le 2 janvier sur le même navire affrété par le C. I. C. R., par un délégué du C. I. C. R. en Egypte et furent accueillis à Athènes par la Croix-Rouge hellénique et les représentants des organisations charitables israélites.



Tissage de Sirnach, Sirnach/TG

tissage de coton fantaisie
teinturerie
blanchissage
finissage

1857—1957
depuis 100 ans

tissus de coton fantaisie
pour tous usages (en gros)

Couvertures

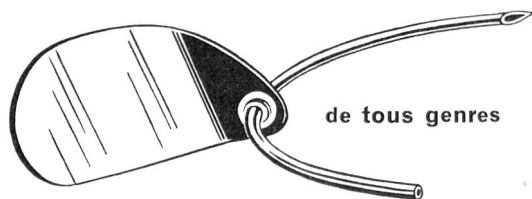
de qualité, chaudes et douillettes,

à la **Fabrique de couvertures et de draps S.A. Wald**
Wald, Zurich

DELVO

La marque de confiance

pour aiguilles suisses



de tous genres

Fabricant: Adrien Delémont, Bienne

Tissage de Coton **LEYSINGER S.A.**
S O L E U R E

Fondée en 1858

Toiles écrués et blanches 80-315 cm
Bazins et Damassé, Croisé
Coutils lits et Sarcenet-Duvel
Doubles Molletons pour berceaux